



Marigot, lundi 08 juin 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prise de rendez-vous avec la délégation Cadre de Vie

Afin de garantir au mieux la sécurité de tous, la Collectivité de Saint-Martin vous informe que la réception du public se fait uniquement sur rendez-vous, jusqu'à nouvel ordre.

Pour prendre votre rendez-vous avec un service de la délégation Cadre de Vie, veuillez trouver ci-jointes les différentes coordonnées des services :

DIRECTIONS	NUMÉROS
Direction de l'Aménagement du Territoire (services : urbanisme, police de l'urbanisme, adressage)	0590 52 27 30/ servicesadressage@com-saint-martin.fr (pour toutes demandes au service adressage)
Direction Programmation, Ingénierie, Construction et Habitat (Travaux bâtiments publics)	0590 52 27 30
Direction des Services Techniques	0590 87 50 53/ 0690 40 14 01 (pour les urgences liées aux services, disponible à partir de 14h00 jusqu'à 7h00).
Direction du Développement Durable (service de gestion des risques : risques naturels et incendie)	0690 64 25 06
Direction du Foncier et de l'Immobilier (A.O.T, 50 pas géométriques, service développement local)	0590 52 27 30